

FINLANDE

Date des élections: 2 et 3 janvier 1972

But de la consultation

Les électeurs étaient appelés à renouveler l'ensemble des membres du Parlement, lequel avait été l'objet d'une dissolution anticipée, le 29 octobre 1971, par le Président de la République. Les précédentes élections avaient eu lieu au mois de mars 1970.

Caractéristiques du Parlement

Le Parlement monocaméral finlandais (*Eduskunta*) se compose de 200 Députés élus pour une période de 4 ans.

Système électoral

Est électeur * tout citoyen finlandais, homme ou femme, ayant atteint l'âge de 20 ans avant l'année des élections, à l'exception des personnes sous tutelle, de celles privées par décision judiciaire soit de leur droit de vote soit de leurs droits civils, de celles condamnées pour vagabondage ou pour corruption électorale et des ressortissants étrangers naturalisés depuis moins de 3 ans.

Le vote n'est pas obligatoire et les listes électorales sont revisées annuellement.

Tout électeur est éligible, exception faite des militaires en service actif. Tout candidat doit être présenté par au moins 30 électeurs jouissant de leur droit de vote.

La Finlande est divisée en 15 circonscriptions.

Dans 14 d'entre elles, les Députés sont élus au scrutin de liste avec vote préférentiel ; la province d'Åland, très petite, n'élit qu'un seul Député, au scrutin uninominal majoritaire à un tour.

Chaque électeur vote pour le candidat de son choix en inscrivant le numéro attribué à celui-ci dans le cercle imprimé au centre du bulletin de vote.

Le nombre de suffrages recueilli par chaque liste est déterminé en totalisant les voix obtenues par ses candidats. Les sièges à pourvoir sont ensuite répartis proportionnellement entre les listes selon la méthode d'Hondt.

* Voir section *Evolution parlementaire*, p. 10.

Pour l'attribution des sièges au sein de chaque liste, les candidats sont classés en fonction du nombre de voix qu'ils ont obtenu. Le candidat arrivé en tête est réputé avoir reçu un nombre de voix égal à celui recueilli par la liste, au second est donné un « chiffre de référence » égal à la moitié des suffrages en faveur de la liste, au troisième le tiers, etc. Un candidat présenté dans plusieurs circonscriptions est déclaré élu dans celle où son « chiffre de référence » est le plus élevé. Dans les autres, il est remplacé par le premier des « viennent ensuite » de sa liste qui font figure de suppléants en cas de vacance éventuelle au Parlement en cours de législature.

Considérations politiques générales et déroulement de la consultation

Des différends ayant éclaté entre le Parti social-démocrate et le Parti du centre concernant la question des subsides agricoles, le Cabinet formé de la coalition de 4 partis, dont les Communistes ont été exclus le 26 mars 1971, a démissionné, et le Parlement a été dissous le 29 octobre 1971 ; un Gouvernement intérimaire a été nommé le jour même et le Président Kekkonen a annoncé la tenue d'élections générales pour les 2 et 3 janvier 1972.

La campagne électorale, qui a en général été assez calme, a surtout porté sur l'ensemble de la politique économique du pays ainsi que sur les questions agricoles. Neuf partis étaient en compétition, avec un total de 1295 candidats.

Les élections ont eu pour résultat un léger glissement vers la gauche. La coalition gouvernementale (Sociaux-démocrates, Centristes, Libéraux et membres du Parti du peuple suédois) a obtenu 108 sièges, alors qu'elle en occupait auparavant 112. Dans les rangs du nouveau Parlement, on compte 39 Députés élus pour la première fois et, sur les 200 qui le forment, 144 représentants de villes et de districts urbains. Parmi les partis non socialistes, le seul ayant amélioré sa position est la Ligue chrétienne dont la représentation est passée de 1 à 4 Députés.

Un gouvernement de minorité social-démocrate a prêté serment le 23 février 1972.

Données statistiques

1. Résultats des élections et répartition des sièges au Parlement

Nombre d'électeurs inscrits.	3 178 011
Votants.	2 587 060 (81 %)
Bulletins blancs ou nuls.	9 111
Suffrages valablement exprimés.	2 577 949

Formation politique	Nombre de candidats	Suffrages obtenus	%	Nombre de sièges au Parlement
Parti social-démocrate	199	664 724	25,8	55 (+3)
Parti de la coalition nationale (conservateurs).	199	453 434	17,6	32 (—3)
Ligue démocratique du peuple finlandais (communistes) . . .	186	438 757	17,0	37 (+1)
Parti du centre (agrariens) . . .	171	423 039	16,5	35 (—1)
Parti rural finlandais	170	236 206	9,2	18 (=)
Parti libéral	153	132 955	5,1	7 (—1)
Union sociale-démocrate des tra- vailleurs et petits fermiers . . .	92	25 527	1,0	
Union chrétienne	73	65 228	2,6	4 (+3)
Parti du peuple suédois	60	135 596	5,1	10 (—2)
Divers	2	2 483	0,1	—
				200

2. Répartition des parlementaires par catégories professionnelles

Agriculteurs.	41
Cadres de direction.	31
Fonctionnaires de partis.	29
Enseignants.	19
Travailleurs.	13
Fonctionnaires municipaux.	11
Journalistes.	9
Juristes.	8
Médecins, chirurgiens.	8
Professeurs d'université.	7
Ingénieurs.	5
Ecclésiastiques.	5
Infirmières.	4
Etudiants.	2
Divers.	8

3. Répartition des parlementaires par sexes

Hommes.	157
Femmes.	43
	200

4. Moyenne d'âge: 46,3